

LOCATION SALLE POLYVALENTE – 1^{ER} JANVIER 2018**ASSOCIATIONS**

ACTIVITES ORGANISEES	SIEGE SOCIAL À CHARGEY	AUTRES
Repas dansant, bal	214 €	360 €
Après-midi ou soirée récréative (avec objectif : récolter des fonds) buffet, buvette (Loto, thé dansant, arbre de Noël, concours de tarot, exposition-vente)	135 E + électricité	260 € + électricité
Manifestation culturelle, concert, Théâtre, exposition sans droit d'entrée (exposition des artistes de Chargey) si caractère culturel évident	gratuité	électricité
Association organisatrice du 14 juillet	gratuité	
Association organisatrice de la fête patronale	180 €	
Assemblée générale, réunion avec buffet	134 € + électricité	260 €+ électricité
simple réunion, assemblée générale sans buffet, hors période de location	gratuité	120 € + électricité gratuit si service rendu à La commune
Activités de loisirs, culturelles, expositions hors période de location- école primaire — maison familiale	gratuité	
Les mardis après-midis du club des aînés	gratuité	
Gym détente : lundi et mercredi	électricité	

PARTICULIERS

ACTIVITES ORGANISEES	de CHARGEY ou résidents secondaire	« d'ailleurs »
Repas familial weekend (du vendredi soir au dimanche soir)	193.00€ + électricité	330.00€ + électricité
Repas dimanche	160.00€ + électricité	240.00€ + électricité
Repas dansant, bal avec but lucratif ou spectacle Obligation d'être inscrit au RC	350 € + électricité	460 € + électricité
Exposition vente	104 € + électricité	260 € + électricité

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire
Patrice LAVOYE

Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.